

Shefford, Québec.
Le 29 novembre 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Shefford tenue au siège social de la Municipalité, au 245, chemin Picard, Shefford, province de Québec, le mardi 29 novembre 2016 à compter de 9 h 30.

PRÉSENCES : - son honneur le maire M. André Pontbriand.

Les conseillers Denise Papineau, Johanne Boisvert, Pierre Martin, Éric Chagnon et Michael Vautour.

Le conseiller Jérôme Ostiguy est absent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

MOMENT DE SILENCE

AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le *Code municipal du Québec* à tous les membres du conseil.

2016-11-162

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté,
IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Martin,
APPUYÉ par M. le conseiller Éric Chagnon,
ET RÉSOLU unanimement d'ouvrir la présente séance.

ORDRE DU JOUR

Présences

Moment de silence

Avis de convocation

1. Ouverture de la séance
2. Appui à la Commission scolaire du Val-des-Cerfs pour l'obtention d'une école dans Shefford
3. Période de questions exclusivement sur le sujet au point 02
4. Clôture de la séance

APPUI À LA COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
POUR L'OBTENTION D'UNE ÉCOLE DANS SHEFFORD

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Shefford a signifié son intention depuis 2012 d'obtenir sa première école primaire pour les enfants de son territoire auprès de la Commission Scolaire du Val-des-Cerfs;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Shefford, pour montrer le sérieux de sa demande, a indiqué à la Commission Scolaire du Val-des-Cerfs qu'elle donnerait le terrain requis pour cette construction;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Shefford a acquis ce terrain pour en faire un site de services de proximités et multigénérationnel qui devra permettre la construction non seulement d'une école, mais aussi d'une Coopérative de Santé, d'une salle communautaire et d'habitations pour personnes âgées;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Shefford est appuyée par la population en général et, en particulier, par plus de 280 parents qui lui ont soumis une pétition sur cette acquisition, pétition qui fut remise à la Commission du Scolaire du Val-des-Cerfs;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Shefford a, en 2016, 502 enfants des niveaux préscolaire (59) et primaire (443) qui sont répartis dans plusieurs écoles de la Commission Scolaire du Val-des-Cerfs;

ATTENDU QUE la Commission Scolaire du Val-des-Cerfs indique clairement et régulièrement qu'elle sera en manque d'espace pour localiser ses élèves du primaire, en particulier pour les enfants de Granby, Shefford, etc.;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Shefford est appuyée dans sa demande par trois résolutions déposées au Ministère de l'Éducation par la Commission Scolaire du Val-des-Cerfs, ces résolutions étant datées du 9 décembre 2014, du 16 juin 2015 et du 21 juin 2016;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Shefford comptait une population de 6 731 habitants selon le décret 1125-2015 en vigueur pour 2016, représentant une augmentation de 13,0% par rapport à 2006 alors que la comparaison de la moyenne nationale est de 5,9%;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Shefford, en 2011, avait 1280 enfants de 0 à 14 ans selon les données de Statistique Canada;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Shefford est en évolution constante, son évaluation foncière étant passée de 659,2 M en 2010 à 902,2 M en 2016, pour une augmentation de 26,34% sur six (6) ans;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Shefford a vu la construction de 184 maisons unifamiliale de 2012 jusqu'au 4

novembre 2016;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Shefford a reçu à son département d'urbanisme six (6) projets de développements potentiels qui lui permettront éventuellement l'ajout d'une centaine de maisons;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Shefford est en processus d'adopter une politique familiale;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Johanne Boisvert,
APPUYÉ par M. le conseiller Michael Vautour,
ET RÉSOLU à l'unanimité de présenter à la Commission scolaire du Val-des-Cerfs cette résolution qui a pour objet de témoigner de la volonté du conseil de la Municipalité du Canton de Shefford d'obtenir une école primaire sur son territoire pour ses enfants et afin de répondre aux vœux de leurs parents.

Que le conseil de la Municipalité du Canton de Shefford se croit justifié de demander à la Commission Scolaire du Val-de-Cerfs de soutenir sa demande d'une première école primaire pour ses enfants.

Que le conseil de la Municipalité du Canton de Shefford demande à sa direction générale de faire parvenir cette résolution aux commissaires de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, au Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx, à notre député et Ministre de l'agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Pierre Paradis, et au porteur du dossier pour une école primaire dans la Municipalité du Canton de Shefford au Ministère de l'Éducation, Mme Hélène Gauthier, directrice générale des infrastructures scolaires.

PÉRIODE DE QUESTIONS EXCLUSIVEMENT SUR LE SUJET AU POINT 02

2016-11-164

CLÔTURE DE LA SÉANCE

SUR PROPOSITION de Mme la conseillère Denise Papineau,
APPUYÉ par M. le conseiller Éric Chagnon
IL EST RÉSOLU à l'unanimité de lever la présente séance à 9 h 44.

M. André Pontbriand
Maire

Mme Sylvie Gougeon, gma
Directrice générale et
secrétaire-trésorière